

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 14 Novembre 2019

Présents : Anne **BODARD**, Jacques **BARDIOT**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Etienne **CORDONNIER**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Françoise **TULARS**.

Absents excusés : Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Régis **REGRAIN**, Isabelle **SILNIQUE**, Brigitte **TOURRET**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Marie-Paule **DUBREUIL** a donné un pouvoir à Jérôme **MERLIN**.

Avant l'ouverture de la séance, la société NOTUS ENERGY présente un futur projet de panneaux Photovoltaïques sur la commune déléguée de Meaulne

1) ADHESION DE LA COMMUNE DE CERILLY AU SIVOM NORD RIVE DROITE DU CHER

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande du SIVOM Nord Rive Droite du Cher concernant l'adhésion de la commune de Cérilly au syndicat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette adhésion.

2) RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 : AGENTS RECENSEURS (NOMBRE ET REMUNERATION)

Mr le Maire informe le conseil municipal que la commune nouvelle Meaulne-Vitray doit organiser pour l'année 2020 les opérations de recensement de la population. Il convient donc de recruter des agents recenseurs pour assurer cette opération.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter à compter du 6 janvier jusqu'au 16 février 2020 :

- 2 agents recenseurs sur la commune déléguée de Meaulne, avec une rémunération de 750 € net par agent,
- 1 agent recenseur sur la commune déléguée de Vitray, avec une rémunération de 600 € net.

3) ADRESSAGE : VALIDATION

Mr le maire présente au conseil municipal, le projet de la nouvelle dénomination des rues et chemins de la commune nouvelle.

Après examen, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES

Boulangerie : Mr le maire évoque le projet de déménagement de la boulangerie dans le carrefour du « Cheval Blanc » route de Paris.

Cantine : Mr le Maire informe le conseil municipal que les travaux sont en cours d'achèvement. Suite à la dernière visite du bureau de contrôle, il précise que quelques modifications sont à réaliser. Le démarrage de la cantine sénior est prévu début janvier 2020.

Espace socioculturel : Mr le Maire informe le conseil municipal, que suite au dépôt de la déclaration préalable pour l'aménagement de l'ascenseur, les bâtiments de France imposent des prescriptions.

Communauté de communes du Pays de Tronçais : Proposition d'un coordinateur culturel pour renforcer la communication locale et extérieure, développer des projets communs...

Centre social du Pays de Tronçais Val de Cher : Un questionnement associatif et le renouvellement des statuts est en cours d'étude (retrouver une identité associative et une appropriation des habitants)

Avenir des trésoreries : Mr le Maire informe le conseil municipal que suite à la réforme de la DG FIP, plusieurs trésoreries risquent de disparaître dans un avenir proche.

Problèmes d'alimentation en électricité secteur des Alliers au Plaix : Mr le Maire donne lecture d'un courrier d'ENEDIS l'informant de quelques travaux sur ce tronçon.

Vente de terrains communaux :

- 1) Situé "Chemin de Dagouret" et le terrain situé au lieudit Magnoux : les personnes intéressées ont validé la proposition du conseil municipal.
- 2) Une demande est faite par une habitante pour acquérir un chemin à « La grande Garne » :
Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe.

Chemins de Tizais et Grande Garne : Mr Jérôme Jomier informe le conseil municipal que le début des travaux est prévu le 18 Novembre.

Ligne forestière du « Pont Cassé » : Mr Bernard Damoiseau demande au conseil municipal, qui est en mesure de reboucher les trous. Mr le Maire propose de demander à l'entreprise qui réalisera les travaux d'enfouissement du réseau électrique de s'en charger.

Journal « La Montagne » : Le conseil municipal déplore l'absence de correspondant.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : Jeudi 5 décembre 2019 à 19h30